



Association Interprofessionnelle de Santé au Travail

## Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire Jeudi 22 juin 2017 - 17 Heures

**1 rue des Frères Lumière - ZI Brézet 63028 - Clermont-Fd cx 2**

Adh : AIST-La prévention active - N° 1 - Voix : 8

Cher (e) Adhérent (e),

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a pour objectif de vous informer sur le fonctionnement de votre Association et de vous permettre de participer aux décisions.

**Pour cela, 3 possibilités s'offrent à vous :**

1. **Je serai présent** : nom du représentant : .....
2. **Ou je vote par correspondance** : voir le bulletin ci-dessous,
3. **Ou je donne un pouvoir** que je remplis (ci-dessous)

**Pour envoyer vos réponses par mail, faire "répondre" et remplir directement ce document (présence, vote, pouvoir)**

### PROGRAMME AGO et AGE

#### Assemblée Générale Ordinaire

- Accueil - Emargement - Discours du Président
- **Evolution de la réglementation du Service de Santé au travail** (modalités des visites et leur espacement, responsabilités, inaptitude...)
- Rapports moral et Financier 2016
- Rapports général et spécial du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes et convention 2016
- Affectation du résultat 2016
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, titulaire
- Rapport de synthèse médicale 2016
- Montant des cotisations 2018
- Budget prévisionnel 2018

#### Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification des statuts - art.6

**Un cocktail vous sera offert**

## RESOLUTIONS AGO et AGE

### L'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approuve le rapport moral 2016 ;
2. Après lecture du rapport financier 2016 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
3. Décide d'imputer les pertes de l'exercice 2016 sur les réserves de l'Association ;
4. Après lecture du rapport spécial, prend acte de l'absence de conventions réglementées ;
5. Donne quitus aux administrateurs, de leur gestion pour l'exercice 2016 ;
6. Décide de renouveler le mandat de la SAS Wolff et Associés en qualité de Commissaire titulaire, pour une durée de 6 exercices ;
7. Fixe le montant des cotisations pour l'année 2018, proposées par le CA ;
8. Vote le budget prévisionnel 2018.

### L'Assemblée Générale Extraordinaire

9. Approuve la modification de l'art.6 des Statuts : suppression de la proratisation

### VOTE PAR CORRESPONDANCE - Retour avant le 19 Juin 2017

Mail (répondre) : [assembleegenerale@aist63.fr](mailto:assembleegenerale@aist63.fr)

Courrier : AIST-La prévention active 1 rue des Frères Lumière 63028 Clermont-Fd cx2  
N° adh : 1 ; Entreprise AIST-La prévention active ; Voix : 8

### Barré ou supprimé pour indiquer votre choix

Assemblée	Générale	Ordinaire	
Résolution 1	Pour	Contre	Abstention
Résolution 2	Pour	Contre	Abstention
Résolution 3	Pour	Contre	Abstention
Résolution 4	Pour	Contre	Abstention
Résolution 5	Pour	Contre	Abstention
Résolution 6	Pour	Contre	Abstention
Résolution 7	Pour	Contre	Abstention
Résolution 8	Pour	Contre	Abstention
<b>Assemblée</b>	<b>Générale</b>	<b>Extraordinaire</b>	
Résolution 1	Pour	Contre	Abstention

## POUVOIR POUR ETRE REPRESENTE

**A retourner avant le 21 juin 2017 par mail ou courrier**

Entreprise AIST-La prévention active ; N° adh 1 ; Voix 8

Je soussigné (e).....

Agissant en qualité de .....

Donne pouvoir\* à M. Mme .....

*\* Pour me représenter et prendre en mon nom toutes décisions utiles au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 22 juin 2017. Un pouvoir en blanc vaut acceptation de toutes les résolutions présentées.*

A..... Le .....2017

Signature (ou nom) avec mention "Bon pour pouvoir"

---

### Adresse de retour

Mail : [assembleegenerale@aist63.fr](mailto:assembleegenerale@aist63.fr)

**Courrier** : AIST-La prévention active - Président - 1 rue des Frères Lumière - 63028 Clermont-Ferrand Cx2

---